

COMMUNE DE CORBONOD

Compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2016

Présents : Joseph TRAVAIL, Jean-Louis GENY, Sandrine TASSET, Estelita LACHENAL, Patrick CHAPEL, Marie-Claude BERNARD, Jean COLLIN, Régis MOLLEX, Nicolas BOTTERI, Nadia POIRIER.

Absents excusés : Pierre BRUN, Géraldine GREMERET, Laurent BERNARD, Floriane CLARY.

Pouvoirs : de Pierre BRUN à Estelita LACHENAL, de Géraldine GREMERET à Sandrine TASSET et de Laurent BERNARD à Jean-Louis GENY.

Secrétaire de séance : Estelita LACHENAL.

Convocation : 18 mars 2016.

Ordre du jour :

- Approbation des Comptes Administratifs 2015 (Commune, Service Eau, Zone Artisanale et C. C. A. S.,
- Vote des Budgets Primitifs 2016 (Commune, Service Eau et Zone Artisanale),
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de SEYSSEL (compétence «jeunesse »),
- Zone Artisanale, demande de subvention,
- Divers.

I) Approbation du compte rendu de la réunion du 12 février 2016 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 12 février 2016.

II) Comptes Administratifs 2015 :

Jean-Louis GENY, Premier Adjoint :

- Présente le Compte Administratif 2015 de la Commune :

- Dépenses de fonctionnement : 881 088. 08 €
- Recettes de fonctionnement : 1 461 881. 29 €
Soit un excédent de fonctionnement de 580 793. 21 €

- Dépenses d'investissement : 300 374. 55 €
- Recettes d'investissement : 201 752. 73 €
Soit un déficit d'investissement de 98 621. 82 €

- Présente le Compte Administratif 2015 du Service Eau :

- Dépenses de fonctionnement : 45 830. 05 €
- Recettes de fonctionnement : 79 173. 09 €
Soit un excédent de fonctionnement de 33 343. 04 €

- Dépenses d'investissement : 291 815. 11 €
- Recettes d'investissement : 278 246. 95 €
Soit un déficit d'investissement de 13 568. 16 €

- Présente le Compte Administratif 2015 de la Zone Artisanale :

- Dépenses de fonctionnement : 155 191. 71 €
- Recettes de fonctionnement : 155 190. 71 €
Soit un déficit de fonctionnement de 1. 00 €

- Dépenses d'investissement : 155 190. 71 €
- Recettes d'investissement : 159 555. 84 €
Soit un excédent de fonctionnement de 4 365. 13 €

- Présente le Compte Administratif 2015 du C. C. A. S. :

- Dépenses de fonctionnement : 3 899. 75 €
- Recettes de fonctionnement : 6 878. 15 €
Soit un excédent de fonctionnement de 2 978. 40 € qui sera intégré à l'excédent de fonctionnement du budget de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les Comptes Administratifs 2015 de la Commune, du Service Eau, de la Zone Artisanale et du C. C. A. S. et les Comptes de Gestion correspondants du Trésorier.

Arrivée de Régis MOLLEX.

III) Vote des Budgets Primitifs 2016 :

Le Maire :

- Présente le Budget Primitif 2016 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 573 024. 88 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 1 669 996. 81 €,
- Présente le Budget Primitif 2016 du Service Eau qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 76 269. 41 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 185 784. 51 €,
- Présente le Budget Primitif de la Zone Artisanale qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 981 720. 71 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 1 141 276. 55 €.

Le Maire propose de maintenir les taux des taxes directes locales, soit :

- Taxe d'habitation : 16. 69 %,
- Taxe foncière (bâti) : 12. 59 %,
- Taxe foncière (non bâti) : 35. 20 %,
- C. F. E. : 19. 40 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les budgets primitifs 2016 et le maintien du taux des taxes directes locales.

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal un devis de 10 350. 00 € de l'entreprise FONTAINE TP pour la fourniture et la mise en œuvre de matériaux sur le nouveau parking de la gare.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

IV) Modification des statuts de la C. C. du Pays de SEYSSEL, (compétence jeunesse) :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Pays de SEYSSEL souhaite prendre la compétence « Jeunesse » pour le centre de loisirs de CORBONOD et propose de modifier ses statuts de la façon suivante :

Article 2 : COMPETENCES : Autres compétences : EQUIPEMENTS SOCIAUX est ajouté : « Elle est compétente en matière de mise en œuvre de politiques « jeunesse » d'intérêt communautaire. Est considéré d'intérêt communautaire le centre de loisirs de CORBONOD ».

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

V) Zone Artisanale – demande de subvention :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision d'aménager la Zone Artisanale, la proposition d'aménagement retenue et l'informe que les devis quantitatifs estimatifs ont été faits par Dynamic Concept. Ces devis ont été examinés par la commission travaux pour apporter des précisions ou des modifications avant d'être présentés au Conseil Municipal.

Le Maire propose de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du Schéma Départemental de Développement Economique avec le plan de financement suivant :

Dépenses :		Recettes :	
Maîtrise d'œuvre :	27 000. 00 € HT	Subvention :	75 000. 00 €
Travaux :	799 530. 00 € HT	Emprunt :	906 720. 00 €
Terrains :	155 190. 00 €		
TOTAL	981 720. 00 €		981 720. 00 €

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement et charge le Maire de faire la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

VI) DIVERS :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre du projet de construction de l'Espace Rural Culturel et de Loisirs, une consultation a été lancée auprès de différents bureaux pour les missions S. P. S. et de Contrôles Techniques. Il donne les résultats de la consultation :

APAVE : 3 680 € + 4 780 € pour un total de 8 460 € HT,

ALPES CONTRÔLE : 9 300 € + 3 940 € pour un total de 13 240 € HT,
DEKRA : 6 100 € + 3 575 € pour un total de 9 675 € HT,
SOCOTEC : n'a pas répondu,
BUREAU VERITAS : 9 600 € HT + 4 937 € HT pour un total de 14 537 € HT,
QUALICONSULT : 2 949. 75 € HT + 4 845 € HT + 370. 50 € HT pour un total de 8 165. 25 € HT.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient les propositions de QUALICONSULT.

Tour de table :

Sandrine TASSET :

- Rappelle que le repas des Anciens aura lieu le 25 mai 2016 à l'Auberge du Château de CLERMONT,
- A assisté à l'assemblée générale du S. E. F. (Service d'Entraide Familial).

Patrick CHAPEL fait savoir que « Les Amis de l'école » organisent carnaval le 2 avril 2016.

Régis MOLLEX :

- Demande si la haie située avant l'entrée de Sylans a été taillée,
- Signale la vitesse excessive des véhicules route de la Croix Morrex.

Estelita LACHENAL :

- Signale que le centre de loisirs 2016, géré par Familles Rurales, sera installé dans les locaux de l'école maternelle et la salle annexe de la salle des associations ; le terrain de sports de l'école sera également mis à disposition,
- Fait le point sur le site Internet : les mises à jour et les adaptations sont en cours pour finalisation.

Le Maire :

- Le S. C. O. T. sera terminé en 2017,
- Le P. L. U. i est lancé,
- Le schéma de mutualisation des services est lancé,
- La fusion des Communautés de Communes de la Semine, du Val des Usses et du Pays de SEYSSEL devrait être effective au 1^{er} janvier 2017 (harmonisation des compétences, des tarifs, ...).

La séance est levée à 23 h 10.